



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Procès-verbal caché de l'attaque de Crépol

Question écrite n° 5364

### Texte de la question

M. Alexandre Sabatou interroge M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur le procès-verbal caché de l'attaque de Crépol. Le 19 novembre 2023, la commune de Crépol voit son bal d'hiver se transformer en bain de sang. Au cours de cette attaque violente, Thomas Perotto, âgé de 16 ans, est tué de plusieurs coups de couteau au cœur et à la gorge. Seize autres jeunes sont blessés, plus ou moins gravement et des vigiles ont perdu des doigts en tentant de s'interposer. Pourtant, on apprend ce 14 mars 2025, grâce aux auteurs de l'ouvrage *Une nuit en France*, qu'un procès-verbal, rédigé cinq jours après le drame, contient des témoignages affirmant clairement que les agresseurs ont proféré des insultes racistes à l'encontre de leurs victimes. Dans ce PV, une dizaine d'auditions rapportent des propos racistes tenus au cours de l'attaque, visant spécifiquement la couleur de peau et l'appartenance ethnique, réelle ou supposée, des jeunes de Crépol. À ces éléments s'ajoutent les premières déclarations de témoins relatant la volonté des agresseurs de « planter des Blancs », ainsi que l'usage de l'insulte raciale anti-blanche « Gwer », entendue distinctement dans une vidéo relatant les événements de cette nuit tragique. Que ce document, attestant du caractère raciste anti-blanc et anti-français de cette attaque organisée, ait été mal classé par erreur ou volontairement caché demeure une question cruciale, soulevée légitimement par bon nombre des compatriotes. Pourtant, à ce jour, le parquet refuse toujours de retenir les circonstances aggravantes liées à « la race, l'ethnie, la nation ou la religion ». Ainsi, il l'interroge sur les raisons ayant conduit à cette « polémique du procès-verbal », élément clé d'une affaire qui a ému toute l'opinion publique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alexandre Sabatou](#)

**Circonscription :** Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5364

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** [Justice](#)

**Ministère attributaire :** [Justice](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 mars 2025](#), page 1989